

Zeitschrift: Le rameau de sapin : journal de vulgarisation des sciences naturelles
Herausgeber: Société des Sciences Naturelles de Neuchâtel
Band: 42 (1908)
Heft: 4

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Le Rameau de Sapin

paraissant chaque mois.

Neuchâtel, le 1^{er} Avril 1908.

Pour la rédaction et l'abonnement, s'adresser à M. Aug. Dubois, prof. à Neuchâtel, ou à M. A. Mathey-Dupraz, prof. à Colombier.

Abonnement: fr. 2.50 pour la Suisse et fr. 3.- pour l'étranger; pris dans les Bureaux de Poste: fr. 2.60 pour la Suisse, fr. 3.50 pour l'étranger.

LE «ROUGE» DU SAPIN

(SUITE ET FIN)

En France, où la maladie avait été signalée, l'on fut bientôt renseigné par les soix autorisées de l'école forestière de Nancy et par les praticiens. M. le professeur Henry précisa le premier le genre de la maladie signalée, ce par quoi il eût fallu commencer, car c'est le genre qui détermine la nocivité de l'infection, et non pas les apparences extérieures. La maladie des sapins, qui à défaut de renseignements spéciaux, on avait baptisé du terme assez peu scientifique de «Rouge», est occasionnée par un champignon, connu et signalé depuis longtemps déjà par Hartig, savant forestier allemand, sous le nom de *Phoma abietinum*. Ce champignon attaque isolément les branches des sapins, intercepte la sève, occasionne un renflement de la région infectée et fait mourir l'extrémité de la branche. On l'observe presque exclusivement dans la moitié inférieure de l'arbre, où la vitalité des branches est réduite et, dans la règle, il se borne à faire sécher quelques rameaux, sans amener la mort de tout le sujet. A côté de lui, on observe ça et là un autre champignon dont les effets sont analogues, le *Corticium amorphum*, qui a sévi dans les forêts du Vauveyon en 1896. Lui aussi détermine le dessèchement des branches attaquées et se manifeste par des pustules couleur orange qui éclatent à la partie inférieure des rameaux. Mais ni l'une ni l'autre de ces infections n'a encore jamais mis sérieusement en danger des forêts entières.

Il paraît bien que, dans les forêts du haut Jura français, le *Phoma* a été observé en plus grande quantité qu'à l'ordinaire. Son action fut secondée par la sécheresse signalée qui, tout en affaiblissant la force de résistance de certains sujets particulièrement exposés, a favorisé en plus la multiplication d'insectes nuisibles. Il y a donc eu coïncidence fâcheuse de circonstances défavorables.

On peut affirmer aujourd'hui que les manifestations morbides dont les sapinières du Jura ont été le théâtre ne mettent nullement en danger l'existence même des sapins. Le mal n'a point augmenté en 1907. De nouvelles contrées n'ont pas été envahies. En Suisse, notamment le *Phoma* n'a été constaté qu'exceptionnellement et seulement dans des bois situés à la frontière française. Ainsi M. Moreillon, inspecteur des forêts à Montcherand, a réussi, après de longues recherches, à en découvrir une ou deux stations dans le Biscoux. Enfin, M. Bouvier lui-même publie

une note rassurante dans la presse, où nous lisons ce qui suit : « En dépit de ses effets, le « Thoma ne semble pas être un parasite bien dangereux, et c'est avec plaisir que je vois considérablement réduites les craintes formulées dans ma note à l'Académie des sciences ». Tous les savants ne contiennent pas avec une telle franchise qu'ils sont partis en guerre... contre des moulins à vent.

L'essentiel, du reste, est que nous conservions nos sapins. Les forestiers auront été heureux, à l'occasion de cet incident, de constater l'intérêt direct et chaleureux que le public en général témoigne aux choses de la forêt. Il s'en faut de peu que, sous la poussée du mouvement actuel très justifié en faveur de la conservation des beautés naturelles, au nombre desquelles les forêts occupent le premier rang, l'on confère aux forestiers des fonctions sacerdotales, ainsi que jadis aux Druides, gardiens des Bois sacrés.

A. Pillichody.

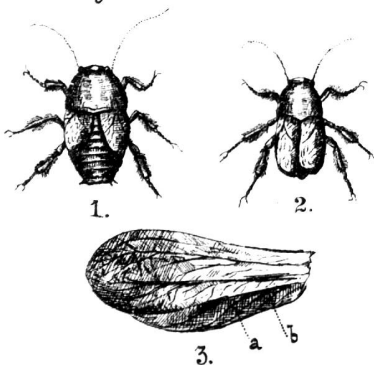
PAUL BIOLLEY 1862-1908

Le 16 Janvier 1908 mourait, à San José de Costa Rica, le professeur Paul Biolley, licencié es lettres de notre Académie. Il s'adonna de bonne heure à l'étude de l'Histoire naturelle; aussi devint-il membre du Club jurassien et collaborateur du « Rameau ». Sa première communication parut dans les *N^{os}* de Juillet et Août 1878; elle est intitulée : « Observations sur l'arrivée du printemps ». Elle fut suivie d'une pittoresque relation : « A la recherche des chauves-souris » (Mai 1879). — La XIV^e assemblée générale du Club jurassien au Creux-du-Van lui décerna, le 12 Octobre 1879, un prix pour son mémoire sur les « Urodèles neuchâtelois ». Plus tard, en collaboration avec son ami M. Tripet, il étudia la « Répartition des reptiles dans le district de Neuchâtel » (V. *Ram.* Avril - Mai 1882).

En 1885, il fut appelé par le gouvernement de Costa-Rica pour coopérer à l'organisation de l'Ecole normale, nouvellement fondée à San José, poste qu'il occupa plusieurs années. Il professa ensuite au Lycée de jeunes filles et devint conservateur du Musée national. Ce pays, si différent de notre Suisse, conquit rapidement P. Biolley qui se livra avec ardeur à l'étude de la flore et de la faune. Ses vacances lui fournissaient l'occasion de faire de nombreuses excursions, qu'il

narrerait ensuite à ses amis d'Europe dans des lettres au style alerte et coloré; entre temps, il savait se rappeler gentiment à leur souvenir par des envois de peaux d'oiseaux et de serpents, de Mollusques, de Coléoptères, de Lépidoptères, etc.

Malgré ses nombreuses recherches scientifiques, P. Biolley trouvait encore le temps de coordonner les résultats de ses trouvailles et de ses observations; ses nombreuses publications (en espagnol et en français) en témoignent. Enumérons les suivantes : « Costa-Rica et son avenir », monographie très documentée de cette République, écrite à la demande du gouvernement costaricien pour l'Exposition universelle de 1889. — Le Bulletin de l'Institut physico-géographique renferme ses travaux sur « Les Invertébrés de Costa-Rica »; — « Entomologie appliquée : Plantes



Biolleya alaris, Sauss. (Costa-Rica).

1. ♀ grandeur naturelle.
2. ♂
3. Aile ouverte.
a. champ postérieur.
b. veine ulnaire.

et Insectes »; — « Mollusques terrestres et fluviatiles du centre de Costa-Rica », etc. Citons encore de lui : « Les Mollusques de l'Île Cocos », et, dans le Bulletin de la Société neuchâtoise de géographie, un récit de voyage : « Du lac de Grenade à Greytown ».

Dans son ouvrage sur les Mollusques de l'Amérique centrale, de Martens, le savant conchyliogiste, le cite à plusieurs reprises, d'une manière très flatteuse, et lui dédie diverses espèces : *Guppya Biolleyi*, *Tornatellina Biolleyi*, *Leptinaria Biolleyi*, etc. Pour les Mollusques terrestres, il envoyait ses trouvailles à M. Saul Godet, professeur, qui les lui déterminait, et



PAUL BIOLLEY

1862-1908

de la sorte, toutes les espèces qu'il a recueillies figurent dans la collection du Musée de Neuchâtel et dans celle de M. Godet. Le Dr H. de Saussure lui a aussi rendu un juste hommage en donnant son nom à un genre nouveau de la famille des Blattellides, le genre *Biolleya*, caractérisé par l'étroitesse singulière du champ postérieur des ailes, réduit à une simple bande longitudinale, et tel qu'on ne le rencontre dans aucun autre genre. L'espèce est le *B. alaris*, Sauss., dont nous donnons la figure, orthoptère d'un fauve testacé, aux élytres demi-coriacés et à bord costal arqué. Ailes très étroites, la veine ulnaire portant 2-3

branches apicales et 2-3 autres incomplètes. Fémurs garnis de longs poils espacés.

L'activité de Paul Biolley se manifesta encore par la publication d'une grammaire grecque et d'un manuel d'histoire naturelle à l'usage de ses élèves.

C'est au moment où sa famille et ses anciens camarades allaient avoir la joie de le revoir qu'il meurt brusquement, enlevé par une pleuropneumonie.

A. M.-D.

COMPOSITION DU COMITÉ CENTRAL DU CLUB JURASSIEN

POUR 1908-1909

Président : M. P. Rochat, Fleurier.

Vice-président : M. A. Landry, Fleurier.

Secrétaire : M. P. Montandon-Cornioley, Fleurier.

Caissier : M. G. Schelling, Fleurier.

Archiviste : M. Raoul Steiner, La Chaux-de-Fonds.

Adjoints : { " E. Haller, Fleurier.
" L. Dubois, Duttet.

DESTINÉE D'UN LEVRAUT



C'était le fils unique et chéri d'une vieille hase, mère prudente et tendre à l'excès ; dont l'époux infortuné avait péri frappé par la balle d'un chasseur. Aussi craignait-elle beaucoup pour ce dernier rejeton de toute une lignée d'ancêtres aventureux. Celui-là surtout semblait encore plus follement téméraire que tous les autres et il n'y avait pas de levraut plus polisson que lui à vingt lieues à la ronde.

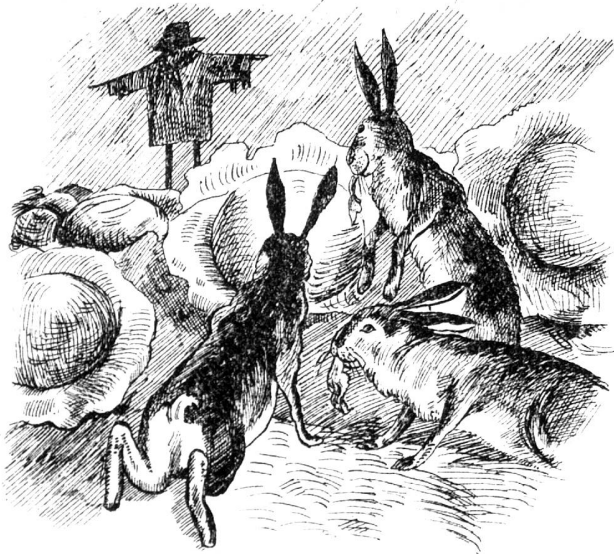
Il avait eu une incursion à faire dans un jardin potager, c'était lui qui se trouvait à la tête des mauvais sujets, mais il était aussi le premier à détalier au moindre bruit, donnant ainsi le signal de la fuite à tous les maraudeurs, et alors il jouissait délicieusement du petit frisson de terreur qui agitait son échine fauve et de la course éperdue qui le ramenait haletant au terrier de ses aïeux. Libre d'espace et de grand air, il ne pouvait se tenir longtemps tranquille auprès de sa mère, dès avant l'aube, il s'en allait déjà vagabonder parmi l'herbe odorante, l'oreille au vent, heureux de vivre, et confiant en sa bonne étoile.

« Il finira comme mon pauvre défunt ! », soupirait souvent la vieille hase, mais que pouvait-elle faire ? ... essaye-t-on d'arrêter le vent ? d'emprisonner le flot rapide ? peut-on empêcher les flèches d'or du soleil de fuser à travers le feuillage ?

Par un soir de lune, notre jeune levraut sortit de sa paisible demeure, il s'ennuyait au logis et il avait soif d'aventures.

« Quel beau temps ! pensait-il, on dirait que l'on marche sur de l'argent ; c'est un vrai plaisir de galoper par ces prés, et si au bout de ma course, je me trouve nez à nez avec un beau gros chou bien délicat, oh ! alors, il y aura à rire, à rire ! » Et le levraut ne se sentait pas d'aise en songeant à ce régal possible. Un hasard favorable le conduisit aux environs d'une ferme de la montagne, et dans le jardin, effectivement, il y avait de superbes choux alignés en carrés comme des soldats.

Mais soudain le levraut se tapit tout frémissant, son petit cœur battant avec violence ; une ombre noire se dressait au milieu du jardin, elle avait la forme d'un homme, le pire ennemi, avait dit sa mère. Deux longs bras recou-



verts de larges manches flottantes se tenaient étendus comme pour bénir, la tête invisible disparaissait sous un immense chapeau melon et deux jambes vêtues d'un pantalon effrangé pendaient inertes, perdues dans la verdure. Cette apparition, éclairée par la lune, était réellement effrayante. Le levraut n'osait faire un mouvement et espérait par son immobilité échapper à la vue de cet être mystérieux. Un long moment s'écoula dans le silence le plus absolu. Le levraut ne quittait pas des yeux l'énigmatique personnage. A la fin, n'y tenant plus, il fit un mouvement et avança en rampant... l'homme ne bougea pas. Il arriva ainsi tout près, mais à sa grande surprise, le levraut s'aperçut que ce qu'il avait pris pour un homme était tout simplement deux bois entrecroisés et cloués, que l'on avait affublés de vieux habits pour en faire un épouvantail. Le levraut n'avait plus peur ; il se dit : « Je m'en vais chercher les amis et nous allons goûter ces choux ! On vous en donnera aussi un petit bout, Monsieur ! » Et le levraut, adressant ces derniers mots au mannequin, lui tourna en même temps irrévérencieusement le derrière, qui s'éclaira d'un joli reflet d'argent. Il revint avec ses camarades, au nombre de cinq, tous joyeux compères, mais craintifs, frissonnants, toujours prêts à détalier au moindre souffle. Le levraut, lui, ne se sentait pas d'aise ; on eût dit qu'il était le propriétaire des choux ; il se plantait effrontément en face du mannequin, le narguait avec des gestes drôles, et tous mangeaient avec gourmandise les tendres feuilles savoureuses et fraîches.

(A suivre).

L. Fraissard - Guillaume.

Précocité. - Un de nos abonnés, M. Stetter, nous a envoyé quatre minuscules morilles, cueillies dans les environs de St-Imier, le 22 Février dernier.